

LA CIVILISATION AFRICAINE ET LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Abran Béatrice ADOU

Département des Arts (Cinéma et Audiovisuel)
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
missadou2015@gmail.com

Résumé : Longtemps considérée comme dépourvue de civilisation, l'Afrique noire en a une pourtant qui n'a rien à envier aux autres civilisations. Celle-ci évolue sans cesse et s'enrichit des apports étrangers, notamment depuis la colonisation au point de ne plus paraître authentique. C'est sans doute pour cette raison que les œuvres cinématographiques africaines se basent sur les éléments culturels africains tout en considérant le cinéma occidental comme une culture étrangère qui les éloigne de leur culture. L'Afrique a plutôt créé son propre cinéma. Le cinéma africain puise son énergie dans la culture traditionnelle et populaire du continent. Ce cinéma a depuis quelques années participe au développement social, individuel, économique et touristique de la Côte d'Ivoire. L'art pour les Africains est une pratique imprégnée de valeurs symboliques et rarement purement décoratives. Il en est de même pour le cinéma africain qui tout en exprimant l'esthétique, met en lumière les croyances religieuses, la structure sociale et les sentiments des individus, etc. Pour les Africains, l'art est sacré ou utilitaire. C'est en ce sens que les œuvres cinématographiques africaines mettent en relief les aspects culturels de l'Afrique et participent au développement du continent.

Mots clés : Côte d'Ivoire, civilisation, cinéma, culture, Africain

AFRICAN CIVILISATION AND FILM CULTURE IN CÔTE D'IVOIRE

Abstract: Long considered devoid of civilization, black Africa has one that has nothing to envy of other civilizations. It is constantly evolving and enriched by foreign contributions, especially since colonization to the point of no longer appearing authentic. It is undoubtedly for this reason that African cinematographic works are based on African cultural elements while considering Western cinema as a foreign culture which distances them from their culture. Rather, Africa has created its own cinema. African cinema draws its energy from the traditional and popular culture of the continent. In recent years, this cinema has participated in the social, individual, economic and tourist development of the Ivory Coast. Art for Africans is a practice steeped in symbolic values and rarely purely decorative. The same is true of African cinema which, while expressing aesthetics, sheds light on religious beliefs, social structure and the feelings of individuals, etc. For Africans, art is sacred or utilitarian. It is in this sense that African cinematographic works highlight the cultural aspects of Africa and participate in the development of the continent.

Keywords : Côte d'Ivoire, civilisation, cinéma, culture, African

Introduction

Le cinéma a connu un développement remarquable dans les pays africains pendant les années coloniales. Inculqué par l'Occident aux pays africains, cet art ne fait pas réellement partie de la culture de plusieurs pays africains. Il importe de noter que les pays africains se sont très vite appropriés cet art. En effet, dès les indépendances, les cinéastes africains revendiquent leur authenticité quant à leur propre vision de leur réalité. (Barlet, 1996) Ainsi, le cinéma africain s'engage dès son origine dans un mouvement de réappropriation culturelle. Il donne à voir, prioritairement, les réalités continentales du présent comme du passé. (Gardies, 1989) Le cinéma étant en vogue dans les années 60, les Africains se sont habitués aux salles de cinéma qui se trouvaient à l'époque dans presque tous les points des capitales africaines. Le cinéma a été très vite adopté par les pays africains. Déjà en 1964, la Côte d'Ivoire connut son premier film en noir et blanc, intitulé *Sur les dunes de la solitude*. Un film de 32 min réalisé par Timité Bassory. Puis il s'en suit, une pléiade de réalisations : *Concerto pour un exil* en 1968, *À nous deux France* en 1969, *La femme au couteau* en 1969, *Abusuan* en 1972, *Djeli* en 1981, *Ablakon* en 1984, *Visage de femme* en 1985, *Bouka* en 1988, *Bal poussière* en 1989, *Au nom du Christ* en 1992, et bien d'autres films qui ont permis à la Côte d'Ivoire de s'inscrire sur la liste des pays producteurs de films. De 1964 à 2016, un énorme changement est observé. Aujourd'hui, les productions de longs métrages ont fait place aux séries. Toutefois, plusieurs raisons expliquent ce bouleversement.

La Côte d'Ivoire disposait à l'époque d'un grand nombre de salles de cinéma et de spectacles qui faisait sa fierté. L'avènement de la crise économique ivoirienne a modifié les habitudes des Ivoiriens et a ramené les Ivoiriens à leur réalité au point de ne plus s'intéresser à cet art. Cela est dû à la cherté de la vie et au pouvoir d'achat des Ivoiriens qui a considérablement baissé. Cette situation a contribué au délaissement des salles de cinéma en Côte d'Ivoire et a favorisé la fermeture de plusieurs d'entre elles. Les salles de cinéma comme celles de Saguidiba, Liberté et bien d'autres n'existent plus que de nom. Les hommes religieux y font des offices religieux en lieu et place de projections cinématographiques. A ce jour, la ville d'Abidjan ne dispose que de quelques salles de cinéma. Notamment, le cinéma Prima verra à Marcory, Majestic Sococé 2 plateaux, le Majestic ivoire à l'hôtel Ivoire Cocody et dernièrement l'ouverture de la salle Majestic Ficgayo à Cosmos Yopougon. Bien que l'Afrique se range sur la liste des pays producteurs de films, et malgré la volonté de rehausser le cinéma, force est de constater que les Africains n'ont pas vraiment de culture cinématographique. Ils n'accordent pas suffisamment d'intérêt à cet art. Il convient de s'interroger sur les causes de cette situation. Les questions qui ressortent de ce constat sont les suivantes : quelles sont donc les différentes causes qui empêchent les Africains à s'intéresser véritablement au cinéma ? Quelles sont les caractéristiques du cinéma en Afrique ? Comment inculquer une culture cinématographique aux Africains ?

Vu ce qui précède, les objectifs de cette étude sont entre autres : l'identification des raisons du manque de culture cinématographique chez les Africains. Montrer l'intérêt du cinéma chez africains tout en démontrant les

caractéristiques du cinéma développé en Afrique. Enfin, trouver comment inculquer une culture cinématographique aux Africains.

Les hypothèses autour de ces différentes questions s'articulent comme suit : l'art pour les Africains est un élément utilitaire, le cinéma africain s'inspire des éléments de la tradition culturelle africaine, les facteurs socioculturels et économiques ne permettent pas aux Africains de s'intéresser véritablement au cinéma. Il importe de montrer l'importance du cinéma dans le développement des pays africains.

La méthode indiquée pour cette étude est la recherche documentaire qui est une démarche qui consiste à identifier, collecter et traiter des informations sur un sujet donné, en s'appuyant sur des sources fiables. Nos sources sont composées d'ouvrages généraux, spécifiques, et de documents numériques.

1. Les caractéristiques de la civilisation africaine

1.1 *L'organisation sociale de la société africaine*

« Ce que les hommes appellent civilisation, c'est l'état actuel des mœurs et ce qu'ils appellent barbarie, ce sont les états antérieurs. Les mœurs présentes, on les appellera barbares quand elles seront des mœurs passées. » (France, 1905). La civilisation africaine de façon générale peut se définir comme l'ensemble des traits caractérisant l'état d'évolution de la société africaine tant sur le plan technique, intellectuel, politique que moral sans porter de jugement de valeur. La société africaine est architecturée et paraît comme essentiellement hiérarchisée. L'organisation de la société africaine diffère d'une société à une autre. Cependant, elle présente certains points communs. La société africaine comprend la famille qui constitue la cellule de base de l'organisation sociale africaine. La famille en Afrique comprend non seulement toutes les personnes apparentées vivant sous le même toit, également tous les parents éloignés ainsi que les alliés. La parenté chez les Africains est beaucoup plus sociale que biologique. Evans-Pritchard soutient qu'en Afrique : « droits, privilèges, obligations, tout est déterminé par la parenté. Un individu quelconque doit être soit un parent réel ou fictif, soit un étranger vis-à-vis duquel vous n'êtes lié par aucune obligation réciproque et que vous traitez comme un ennemi virtuel. (Evans-Pritchard, 1940). En Afrique, à partir du lien purement physique, chaque société construit son système de parenté, qui est un système arbitraire de représentations présent seulement dans la conscience des hommes. C'est ainsi que dans la société africaine le terme mère représente non seulement la véritable mère mais aussi bien les sœurs de la mère ou du père, et aussi les autres épouses du père, pareillement les frères du père sont également appelés père. L'homme le plus âgé est considéré comme le chef de famille. La hiérarchie sociale repose sur l'âge et le sexe. (Paulme, 1960)

Outre l'organisation familiale, nous avons également l'organisation sociale de la société africaine. Elle comprend les nobles qu'on retrouve à la tête de l'État et de l'armée. En Afrique, on naît noble. Ensuite viennent les hommes libres et les personnes de castes. Ils sont des artisans ou des agriculteurs et travaillent pour leur propre compte. Les personnes de caste sont spécialisées dans le travail

artisanal. En général, elles ne peuvent se marier qu'entre elles. On retrouve enfin au bas de l'échelle sociale, les esclaves. Ce sont les principaux producteurs de la société. Ils sont des descendants et peuvent être affranchis. L'Africain se rendrait au cinéma avec toute sa famille ce qui ne se fait pas vraiment en occident. Malheureusement, n'ayant pas les moyens financiers pour se permettre ce luxe, les Africains seront contraints à s'adonner à d'autres divertissements moins onéreux.

1.2 Les structures politiques dans les sociétés africaines

Les sociétés africaines connaissent plusieurs formes d'organisation politique. On peut parler de la tribu. La tribu est un assemblage de clans liés en général par la langue. La tribu peut se définir comme un groupe social et politique formé d'hommes et de femmes qui fondent leur solidarité sur une parenté ethnique. À sa tête on retrouve un chef qui a un caractère religieux. Il est assisté d'un conseil de chefs de clans et dignitaires. Puis on a le royaume qui est un état centralisé. Le roi appartient à la lignée fondatrice du royaume. Le roi est une personne sacrée qui détient les pouvoirs politiques militaires et religieux. Le pouvoir du roi est limité par des conseillers et surtout par des coutumes ancestrales. En Afrique le roi règne, mais la coutume gouverne. On note également la présence des sociétés secrètes dans la structure politique des sociétés africaines. Ce sont des organisations politico-religieuses. Les membres de ces sociétés secrètes sont des initiés et sont le plus souvent inconnus des autres membres de la société. Les membres de ces sociétés secrètes sont des initiés et sont le plus souvent inconnus des autres membres de la société. Leur rôle est de faire respecter la coutume.

1.3 Les normes comportementales dans les sociétés africaines

La culture africaine a des caractéristiques qui lui sont propres. Les normes sont constituées par les attentes sur la façon dont les personnes doivent se comporter dans diverses situations. Chaque peuple à ses normes. On peut citer entre autres l'appartenance communautaire, la solidarité, l'hospitalité, la hiérarchisation de la société, le sens du respect, etc. La civilisation africaine développe des normes de comportements en société. L'appartenance à un groupe social est très importante dans les sociétés africaines. Le comportement civilisé est celui qui permet aux hommes de vivre ensemble pacifiquement. Il y a également la possibilité de prendre en compte les autres membres de la société et de régler les différends de manière pacifique et ordonnée. La société africaine comme toute autre société est régie par des règles. Les populations qui vivent en société se soumettent à un ensemble de règles de comportement social nées des pratiques et exprimant les mœurs du groupe. De ce fait, les hommes peuvent construire la vie en cité. Les normes comportementales dans la société apparaissent comme un moyen pour les hommes de s'élever au-dessus de la condition animale. (Magnant, 2010) Dans les sociétés africaines, l'homme se connaît en premier lieu en tant que membre d'une communauté avec des devoirs et des responsabilités et les avantages qui

en découlent. C'est seulement en second lieu qu'il est un individu. Ainsi, la pire sanction serait l'exclusion de la communauté, l'ostracisme. (Vernicos, 2002)

2. Les causes du manque de culture cinématographique chez les africains

2.1 L'influence des fondements magico-religieux

Les religions africaines étaient considérées comme des pratiques fétichistes sans grande portée ; par fétichisme on entend le culte voué aux fétiches statues et objets symbolisant les esprits ou des Dieux. Selon Jean Palou, considère les fétiches comme « tous les maléfices, tous les malheurs et toutes les calamités [...] on les projette sur les autres, sur ceux qu'on méprise, qu'on jalouse, qu'on envie, qu'on déteste, qu'on hait à en mourir ... » (Palou, 2002). L'Africain est avant tout, quelqu'un qui vit dans l'intimité des puissances invisibles. Quant à l'animisme, elle est la toute première religion des Africains. L'Africain croit en un être suprême. Pour eux, on ne peut atteindre cet être que par l'intermédiaire des génies, des esprits et les âmes des anciens qui se trouvent dans la nature. Outre le fétichisme et l'animisme, il y a également l'islam. L'islam a pénétré en Afrique Noir au moyen âge grâce aux commerçants et aux marabouts ambulants. En effet, cette religion a été réinterprétée par les noirs. Elle s'est développée grâce à la polygamie. L'Islam a intégré les divinités africaines, les Djinns, ou les génies intermédiaires entre Dieu et l'homme. Ces différentes religions étaient celles de tous les Africains avant la pénétration du christianisme. Cependant, elles continuent toujours à imprégner les consciences et souvent à dicter les conduites. Certaines de ces religions sont à la base du désintérêt qu'accordent les Africains au cinéma. Le cinéma n'a pas de sujets tabous. Par conséquent, il arrive que des rites ou rituels sacrés soient exposés dans les productions filmiques par exemple le Documentaire "*Forêt sacrée*" qui met en exergue la pratique de l'excision, ou encore le film "*Wê, l'histoire du masque mendiant*" qui met l'accent sur le monde mystique des masques. En exposant tous ces rituels souvent secrets, le cinéma désacralise ainsi l'aspect sacré de certains traits de la tradition africaine.

Il convient de retenir que le cinéma brave certains interdits et ne tient pas compte des normes des traditions africaines. Le cinéma expose les secrets et les non-dits de leurs traditions.

2.2 Les facteurs socio-économiques

Les facteurs socio-économiques qui empêchent les Africains de s'intéresser véritablement à l'art cinématographique sont énormes. Le manque d'infrastructures en Afrique ne favorise pas le développement du cinéma. On constate un manque de salles de cinéma dans les pays africains. Outre cet aspect, il faut noter aussi le faible taux du pouvoir d'achat c'est-à-dire le manque de moyen financier. La cherté de la vie impose aux Africains une restriction au divertissement tel que le cinéma. Car pour certains Africains, s'offrir un ticket de cinéma est un luxe qu'ils ne peuvent pas se permettre. En effet, en Afrique, la distraction n'est pas une priorité. L'Africain se préoccupe plus de son alimentation, à comment lutter contre les maladies c'est-à-dire à sa santé qu'à son divertissement. De plus, avec le chômage qui gagne du terrain, la

recherche permanente de travail et de revenu et également l'accumulation de petits boulots a pour conséquences le manque de temps pour aller au cinéma. Il est à noter que contrairement à l'occident, en Afrique, les parents n'inculquent pas à leurs enfants une culture cinématographique ce qui se fait dès le bas âge en occident. Par conséquent, à l'adolescence et à l'âge adulte, ils n'ont aucun intérêt pour le cinéma.

2.3 La sacralisation de l'art

Chez les africains, l'art est quelque chose de sacré tous les objets d'art sont des représentations de certaines divinités. Ils incarnent aussi l'esprit des ancêtres mort. Ils sont souvent imprégnés de puissance surnaturelle. L'art se manifeste dans l'architecture sous forme de hutte en terre, ronde ou rectangulaire. Dans la sculpture, le bois, le verre et l'ivoire sont des matériaux qui permettent de fabriquer des masques, des statuettes, des meubles et également des instruments de musique. L'art est quelque chose d'utilitaire et de sacré. Les masques, ils n'étaient pas des sculptures comme les autres. Pas du tout. Ils étaient magiques (...) ils étaient des intercesseurs (...) (Malraux, 1974). L'art chez les Africains se doit de respecter les normes de la société africaine. L'art est quelque chose d'utilitaire qui se doit de respecter les normes de la société africaine. Le caractère sacré des objets d'art se constate par la façon dont ceux-ci sont protégés. Ils sont isolés du vulgaire et du prosaïque. Ainsi, il est clair que le cinéma ne peut pas vraiment faire partir de la culture des Africains en ce sens que l'art cinématographique met à nu tous les faits de la société. Au cinéma, il n'y a pas de tabou. Cependant, en Afrique tout ne doit pas être dévoilé au grand public. Tous ces éléments empêchent les Africains de faire du cinéma une priorité et de l'intégrer dans leurs cultures.

3. Montrer l'importance du cinéma aux africains

3.1 L'aspect économique du cinéma

Tout en étant un art, le cinéma est aussi une industrie. Trop souvent, d'ailleurs, ce deuxième aspect est négligé. (Pommier, 1974) Claude Forest soutient que les liens d'interdépendance entre la création cinématographique et son industrie sont consubstantiels à leur existence, l'une ne pouvant durablement exister sans l'autre. (Forest, 2011) Pour amener les Africains à s'intéresser au cinéma, il importe de montrer les avantages de cet art. Le cinéma est un secteur très dynamique. En effet, le cinéma est une véritable industrie. Il offre plusieurs emplois depuis sa réalisation jusqu'à sa diffusion dans les salles. L'industrie cinématographique contribue également au développement du pays par la création des infrastructures cinématographique et les revenus qu'il apporte au pays de l'occident. Si elle ne constitue pas véritablement une industrie dans les pays africains, c'est sans doute qu'on ne lui accorde pas suffisamment d'intérêt. Les Africains doivent donner une place de choix à ce secteur et favoriser son développement en Afrique.

3.2 Le cinéma comme pérennisation d'une identité culturelle

Le cinéma raconte des faits quotidiens des peuples. Le cinéma permet de connaître les traditions et les cultures des autres peuples. Par le biais du cinéma

l'on peut tout matérialiser. Par exemple en enregistrant les chants, en filmant des danses. Cela permet de sauvegarder toutes les pratiques culturelles pour les générations à venir. Il permet également de faire la promotion des cultures et traditions africaines à travers des festivals comme le FESPACO au Burkina Faso. En effet, ce festival donne l'occasion à d'autres peuples étrangers de connaître la culture africaine et aux africains de se familiariser avec la culture européenne. Ainsi, le cinéma favorise un échange culturel entre l'Afrique et d'autres continents en ce sens que chaque production filmique est porteuse d'une identité culturelle.

3.3 Le cinéma comme éveil de conscience

Tout film est porteur d'un message et est un moyen de communication. Certains films dénoncent les différents maux qui minent la société africaine par exemple les grossesses en milieu scolaire, la mutilation génitale féminines, les mariages forcés, la cybercriminalité, etc. Le cinéma montre également l'exemple à suivre en sensibilisant les populations, il a une fonction éducative et apprend le savoir-vivre aux jeunes. Le cinéma montre l'exemple à suivre, il inculque des valeurs en montrant ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas. Le cinéma est un médium qui met à nu ce qui est caché, tous les non-dits des problèmes des populations. Le cinéma représente une sorte de lumière et de défenseur des populations. A titre d'exemple, l'on peut citer le film *Au nom du christ* qui met en lumière le phénomène des faux pasteurs qui envahissent les sociétés africaines. Le cinéma en un mot est un éveilleur de conscience.

4. L'évolution du cinéma en Afrique

4.1 La représentation de la tradition africaine à travers les films

La culture est l'identité de tout peuple. Dans les productions africaines, la culture africaine est mise en exergue à travers différents éléments. L'Occident a transmis ainsi sa culture de génération en génération tout en l'exportant. Depuis le premier film *Sur les dunes de la solitude* réalisé en 1964, le cinéma ivoirien a connu une véritable évolution avec la production de plusieurs œuvres de tout genre, court métrages, long métrage, série, documentaire, animation etc. *Korogo* 1964, *Concerto pour un exil* 1968, *la femme au couteau* 1969, *Mouna ou le éve d'un artiste* en 1969, *Amanie* en 1972, *le chapeau* en 1975, *Noir et blanc en couleur* 1976, *L'Herbe sauvage* 1977, *Djeli* 1981, *Adjatio ou A cause de l'Héritage* 1981, *Dalokan* 1983, *le droit à la vie* 1983, *comédie exotique* 1984, *Visage de femme* 1985, *Aya* 1986, *J'ai choisi de vivre* 1987, *Bal poussière* 1988, *le sixième doigt* 1990, *Au nom du christ* 1993, *Rue princesse* 1994, *Bouzie* 1997, *Woubi chéri* 1998, *la jumelle* 1999, *Adangaman* 2000, *Bronx-Barbes* 2000, *Roues libres* 2002, *Caramel* 2005, *Un homme pour deux sœurs* 2007, *Le choix de Mariane* 2008, *le mec idéal* 2011, *Run* 2014, *Wê, l'histoire du masque mendiant* 2015, *Dia Houphouët* 2017, *Ekoua* 2020, *les coups de la vie* 2020, la liste n'est pas exhaustive. Malgré les difficultés, le secteur cinématographique ivoirien tente de tirer son épingle du jeu avec la réalisation d'œuvres qui font la promotion de la culture.

L'Afrique est un continent qui sur le plan culturel, regorge d'une diversité de cultures. En effet, chaque pays africain possède une richesse

culturelle qu'il importe de faire connaître. Les films réalisés en Afrique se chargent de faire la promotion des traditions et cultures africaines. Dès lors, la culture de différents peuples est représentée dans ces films. Ils contribuent à la valorisation de la culture africaine au-delà du continent africain en ce sens que ces films permettent à l'Occident et aux autres peuples de savoir que l'Afrique a une identité culturelle qui mérite d'être préservée et d'être valorisés. Quand bien même l'Afrique tente de s'imprégner du modernisme, elle s'accroche à ses origines, car un peuple sans culture est un peuple sans identité. Comme le définit Tylor, la culture est : « un tout complexe qui comprend le savoir, la croyance, l'art, le droit, la morale, la coutume et toutes les autres aptitudes acquises par un homme en tant que membre d'une société ». (Tylor, 1871)

Les rites et rituels sont mis en exergue, les us et coutumes de ces différents peuples africains sont représentés dans les différentes productions filmiques africaines.

4.2 Des sujets entre tradition et modernisme

Dans les films africains, on constate que le thème de la sorcellerie est beaucoup mis en exergue. En effet, la magie est énormément développée en Afrique. Tous les aspects sacrés de la vie sont importants. Chez les Africains, on a un aspect positif de la magie. C'est dire que tout ce qui se rapporte au monde mystique n'est pas toujours négatif. Certains films représentent les deux aspects de la tradition. Notamment le côté négatif de la tradition et le côté positif. Par exemple les sacrifices humains pour satisfaire les ancêtres ou les esprits. L'usage de la magie pour arriver à ses fins est chose courante dans les sociétés africaines. On observe un changement de mentalité à travers ces films. Ce sont les aspects positifs des pratiques coutumières qui sont valorisés dans la plupart des films. Outre ces pratiques, on trouve des films qui critiquent, dénoncent certaines pratiques sociales. On peut citer à titre d'exemple le statut des femmes dans les sociétés africaines, les conséquences néfastes de la polygamie, la jalousie, l'injustice, la corruption, etc. Ces films invitent à faire le tri des pratiques traditionnelles considérées comme des fardeaux et de les éliminer. Certains films sensibilisent et s'opposent à certaines pratiques comme le mariage forcé en demandant aux anciens de laisser les hommes et les femmes choisir librement leurs conjoints. Il est également question de l'abolition de l'esclavage. Les peuples africains réclament leurs droits, leur indépendance par le biais de ces films. Ces œuvres cinématographiques permettent ainsi aux Africains de s'exprimer. Ce qui permet aux jeunes générations de s'imprégner de leurs cultures. Le style vestimentaire, l'intronisation des rois, le palais royal, les pagnes traditionnels, les prêtresses, le sabre royal, le monde de la royauté et des rites de successions, les cérémonies de naissance, de mariage, les rites funèbres, la sortie des masques, les griots, les cases, les accessoires, les costumes, et les musiques traditionnelles tout l'univers de la société africaine est représenté dans les films avec tout l'aspect mystique et sacré qu'il y a autour. A titre d'exemple, on peut citer les films, *Pokou, princesse ashanti* 2013, *Soudiata Keïta, le réveil du lion* 2014, *Wê, l'histoire du masque mendiant* 2016, *Dia Houphouët* 2018, *Ekoua* 2020, pour ne citer que ceux-là. Ce sont des films d'animation qui

mettent en exergue la culture africaine en général et celle de la Côte d'Ivoire en particulier. Une manière de valoriser et de pérenniser les us et coutumes du continent africain. Il est donc important de la connaître et de la vivre afin de la pérenniser. Comme le dit si bien Cheick Anta Diop « la facilité avec laquelle nous renonçons à notre culture ne s'explique que par notre ignorance de celle-ci, et non par une attitude progressiste adoptée en connaissance de cause. » (Cheick A Diop, 1979) Ces films permettent de se détacher de la culture occidentale pour se rapprocher des cultures propres au continent africain. Les considérations péjoratives ont longtemps caractérisé la tradition africaine et cela à juste titre. En effet, il existe des pratiques qu'il serait judicieux d'abolir, car elles portent atteinte à la dignité humaine. Toutefois, l'on ne doit pas oublier que la tradition est un héritage légué par les ancêtres, une transmission de la culture d'un peuple de génération en génération. Ainsi, on retient que ces films contribuent à la construction d'une identité culturelle africaine.

4.3 La transcription d'une idéologie

Les enfants sont l'avenir d'un pays, ainsi un vrai héritage doit donc leur être légué. Il semble alors normal de leur inculquer les valeurs culturelles. En produisant des films basés sur les traditions et coutumes, il est question de participer ainsi à la pérennisation de la culture africaine en transmettant des valeurs culturelles du continent aux générations futures. L'originalité des thèmes abordés dans ces films permet non seulement aux enfants de la nouvelle génération de connaître les us et coutumes de chez eux, mais surtout à d'autres pays de découvrir les réalités du continent africain, ce que beaucoup de films ne font plus de nos jours. En effet, combien sont ces jeunes qui aujourd'hui connaissent leur région et qui parlent aisément les langues locales ? Malheureusement, l'on constate que la culture africaine est délaissée au détriment de la culture occidentale. Les adolescents ont tendance à copier tout ce qui vient de l'occident. Les tenues vestimentaires, la langue, la coiffure, la nourriture etc. De ce fait, l'on pourrait croire que le peuple africain est toujours sous le joug du colonisateur et cette fois, sans même qu'on l'y oblige. Ces films participent à l'exportation de la culture africaine et luttent contre l'acculturation. Comme on le sait, les films sont destinés à un large public. Ainsi, à travers ces films, ils accorderont de l'importance à leurs traditions. C'est une occasion pour eux de se familiariser avec tout ce qui entoure leurs réalités et de se détacher de la culture occidentale qui les aliène. L'idéologie de ces films est donc la pérennisation des valeurs culturelles africaine. Les cinéastes africains doivent se réapproprier le cinéma en y ajoutant une valeur culturelle propre à l'Afrique.

Conclusion

Il convient de retenir que même si la culture cinématographique ne fait pas partir intégrante de la civilisation africaine, il faut dire que le cinéma est un secteur très prometteur pour le développement de l'Afrique. Les éléments qui empêchent les africains à avoir une culture cinématographique sont nombreux.

On peut parler de l'influence des fondements magico-religieux, les facteurs socio-économiques et la sacralisation de l'art chez les Africains.

Il serait judicieux pour les Africains et les gouvernants africains de s'intéresser au cinéma, car il regorge plusieurs atouts. Les Africains gagneraient énormément en s'impliquant dans le domaine cinématographique qui demeure un secteur d'activité très dynamique et un véritable canal de sensibilisation et un moyen de lutte pour l'éveil des consciences. Il serait donc avantageux pour l'Afrique d'intégrer le cinéma dans son quotidien. Partant de tout ce qui précède, le cinéma ne serait-il pas un moyen de développement pour les pays africains ? Les Africains ne peuvent-ils pas créer un cinéma typique à leur culture ?

Références Bibliographiques

- Barlet, O. (1996.) *Les Cinémas d'Afrique noire, Le regard en question*, Paris, l'Harmattan
- Diop, C, A, (1979) *Nations Nègres et culture II*, Paris, Présence africaine,
- Evans, P. (1940) *The Nuer : Description of the Modes of Livelihood and political institutions of a nilotic people*, Oxford, Clarendon Press.
- France, A. (1905) *Sur la pierre blanche*, Paris, Calmann-Lévy
- Forest, C. (éd.), (2011) *L'industrie du cinéma en Afrique*, in *Afrique Contemporaine*, n°238, Bruxelles, De Boeck, 2011,
- Gardies, A. (1989) *Cinéma d'Afrique Noire Francophone*, l'Espace Miroir, Paris l'Harmattan
- Haffner, P. (1978) *Essai sur les fondements du cinéma africain*, Dakar, Ed. N.E.A.,
- Magnant, JP. (2010) « le droit et la coutume dans l'Afrique contemporaine », in *Droit et cultures (en ligne)*, mis en ligne le 09 mars 2010 consulté le 12 juillet 2021,
- Malraux, A. (1974) *La tête d'obsidienne*, Paris, Gallimard
- Paulme, D. (1960) *Structure sociales traditionnelles en Afrique Noire*. In *Cahiers d'études africaines*, vol.1, n°1,
- Palou, J. (2002) *La Sorcellerie, que sais-je ?*, Paris, PUF,
- Pommier, P. (1974) *Cinéma et développement en Afrique Noire Francophone*, Paris, Ed A. Pedone,
- Tylor, E. (1871) *Primitive culture*, vol. Volume 1, London, John Murray,
- Vernicos, G (2002) *Les droits originellement africains*, (Cours d'histoire du droit, DEUG première année, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis 2001-2002,)